

Comment mobiliser les professionnel·le·s et les enfants pour prévenir les phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs ?

Colloque national d'éducation sociale et de pédagogie spécialisée 18.03.26

Basile Perret, maître d'enseignement Unité de Formation Continue HETSL,
responsable [CAS en prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation](#)
[HETSL - HEP Vaud](#)

Objectifs:

- Cerner les spécificités des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs
- Partager nos représentations sur ces phénomènes et nos rôles en tant qu'adulte
- Discuter des différentes possibilités de démarches à mettre en place au sein des organisations, à différents niveaux

Constats qui guident nos interventions

- Les phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs sont présents dans toutes les structures d'accueil de jeunes
- Le taux varie selon plusieurs facteurs (études entre 5% et 20%)
- Toutes les structures d'accueil de jeunes doivent définir des politiques internes, **basées sur les codes déontologiques du travail auprès de mineurs**, des actions de prévention et d'intervention protocolées

Extrait audio émission RTS, témoignage



Harcèlement-intimidation entre pairs

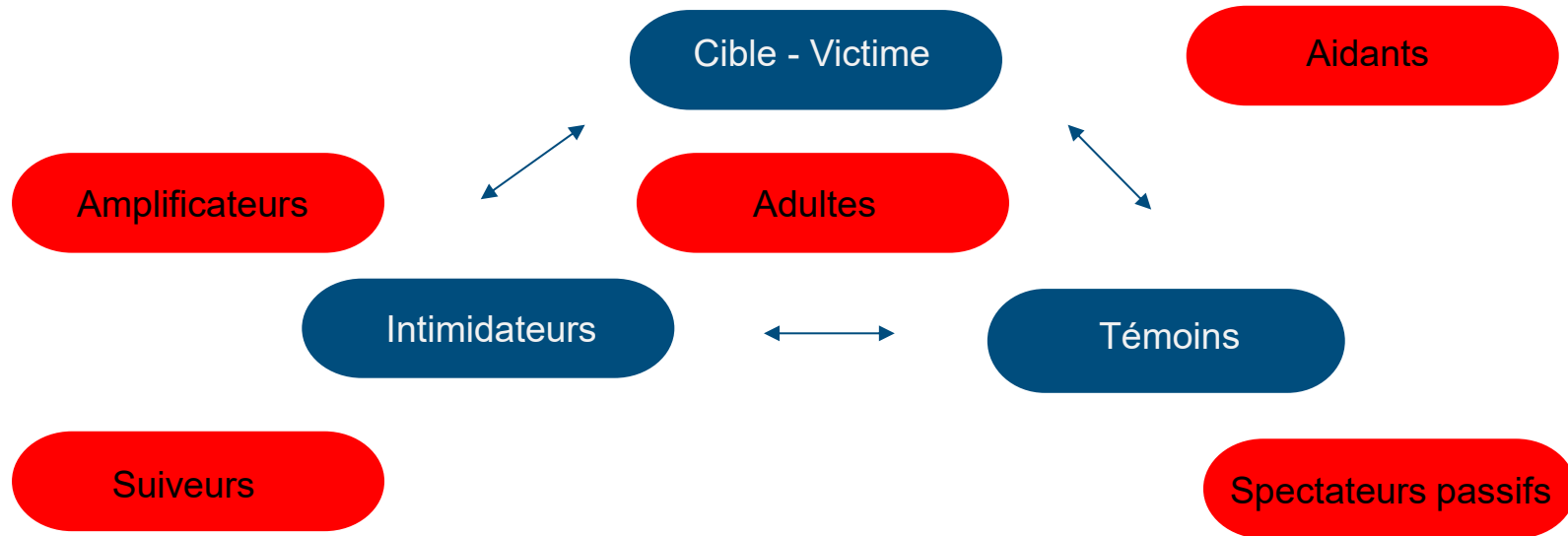
« Répétition de violences, phénomène de groupe exerçant une asymétrie et engendrant une incapacité à se défendre pour l'élève qui en est la cible. La pression à la conformité et la peur sont le ciment du groupe »

(Dayer, 2020)

- (Micro)violences répétées
- Phénomènes de groupe --) asymétrie
- Distinction d'un conflit --) pas de confrontation



Tout le monde est concerné!



Rôle des adultes

- ▶ Repérage et accueil de la parole
- ▶ Intervention



(Re)production de la violence de la part d'adultes

- Légitime les violences
- Encourage les violences

«Il faut que les profs réagissent à ça» (élève de 11H, juin 2020)

« Quand les profs n'interviennent pas, ça fait passer un message»
(élève de 11H, fév. 2020)

Rôles quotidiens des professionnel·les

- Sortir de la vision « c'est un jeu d'enfant ça ne concerne pas les adultes »
- Vigilance, attention aux microviolences
- Dépasser le clivage « instruire VS éduquer »
- La cour de récréation, les cantines, les transports scolaire: abandon des jeunes?
 - **Être en accord avec les codes déontologiques de la profession**

Politiques internes

- Cohérence des messages du monde adulte – vision institutionnelle
- Réfléchir aux potentiels écueils du recours aux sanctions (cercle vicieux?)
- Définir en amont des situations problématiques « qui fait quoi quand comment »
- Mettre en avant les ressources internes aux établissements
- Mettre en avant les potentielles collaborations avec des services existants
 - éléments de politiques publiques
- « Co-portage des situations » entre les différent·es professionnel·les, pour éviter les surcharges
- Se parler, se rencontrer en partenaires

Démarches de prévention

- Implication des élèves:
 - Dans les actions de prévention; « *Prévention par les pairs* »
 - Importance du groupe de pairs dans le processus de construction identitaire
 - Partage d'expériences vécues
 - Dimension d'apprentissage
 - Dans les efforts de repérage des situations de souffrance entre enfants
 - Accès à des actions invisibles pour les adultes
- MAIS dans un cadre posé par les adultes
 - Les situations doivent être prises en charge par les adultes

Extrait audio émission RTS, « groupe contact »



Démarches d'intervention

- Constitution d'une équipe d'intervention de membres adultes de la communauté éducative:
 - Exemple de la [Méthode de la préoccupation partagée \(MPP\) - TEPP](#), qui permet d'améliorer certaines situations de harcèlement-intimidation entre pairs
 - Imposition d'un « cadre scolaire » cohérent qui ne légitime pas les différentes formes de violence au sein de l'établissement
- Renforcer les liens avec les différents corps de police, pour appuyer:
 - Les réflexes d'évaluation des situations
 - Le respect du cadre légal si nécessaire

Travail en réseau entre les partenaires

- Encouragement précoce et/ou détection précoce? Participation essentielle mais avec une explication sur le sens
- Croiser les regards subjectifs, dans une logique interdisciplinaire
- Eviter les disqualifications entre les professionnel·les

Reconfiguration de l'autorité

- Les métiers de l'enseignement et l'éducation changent
- L'autorité ne peut plus s'exprimer par le triptyque « famille-école-église »
- La police a également changé ses pratiques
- La collaboration entre les divers acteurs et actrices tels que **les parents**, les enseignant·es, les travailleurs et travailleuses sociales et la police est essentielle

Cadre légal – Code Pénal Suisse (CPS)

- Menaces
- Injure
- Calomnie
- Diffamation
- Contrainte
- Voies de fait
- Lésions corporelles
- Pornographie
- Extorsion et chantage
- Violation du domaine secret ou du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues
- Utilisation abusive d'une installation de télécommunication

Extrait audio émission RTS, prévention police



'le [cyber] harcèlement

Le cyberharcèlement est une forme de harcèlement exercée via les médias numériques. Le cyberharcèlement n'a de frontière ni dans l'espace ni dans le temps : l'élève est victime où qu'il-elle soit (à l'école comme à la maison), 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Chaque élève peut facilement devenir un-e acteur-trice du cyberharcèlement, ce qui démultiplie la diffusion des rumeurs, moqueries, insultes, etc. et la perte de contrôle de son image. En revanche, le cyberharcèlement laisse des traces permettant d'identifier les agresseur-euse-s.

« Le législateur suisse faillit à son devoir de protection envers les mineurs face aux écrans »

Le PoinG / lémanbleu du 28.08.24

<https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/356203-Le-poinG.html>

Risques en milieu scolaire et parascolaire

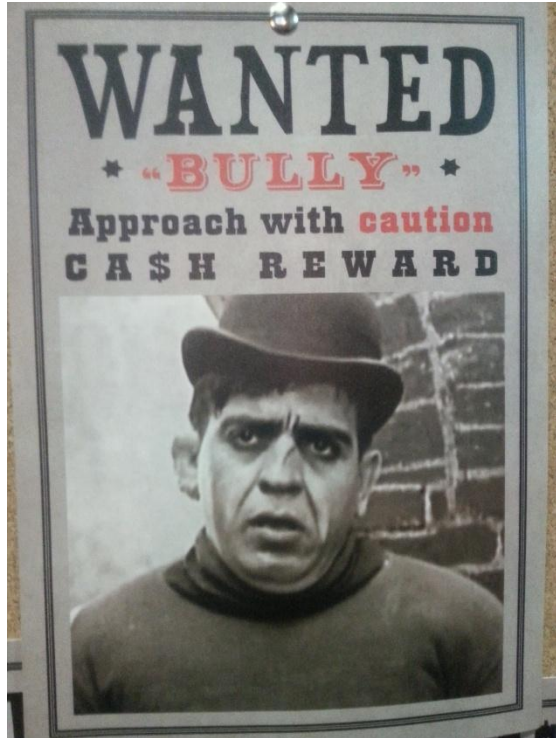
Nécessité de mettre en place et développer des **dispositifs éducatifs appropriés** (les bonnes intentions ne suffisent pas toujours)

- Tous les protagonistes ont un rôle à jouer MAIS à différents niveaux et de différentes manières

Deux approches différentes

« Bullying » - Dan Olweus	« Mobbing » - Anatol Pikas
Des actes répétés.	Un phénomène de groupe.
Perpétrés dans un cadre de disproportion des forces.	Une disproportion qui résulte principalement du nombre.
Avec l'intention de nuire.	Une action perpétrée sous l'influence du groupe

La caricature du « bully »?

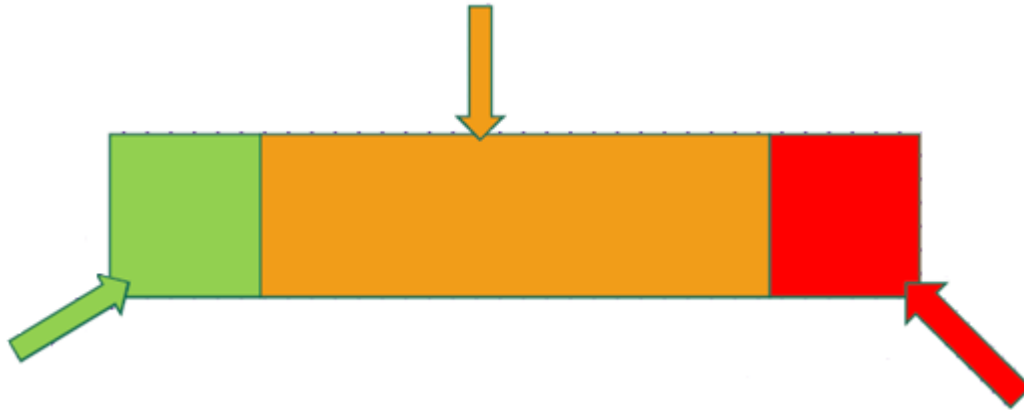


Les harceleurs sont-ils les méchants qu'il faut évacuer?

Ou sont-ils pris en étau entre leur répugnance à faire souffrir autrui et leur incapacité de sortir de la pression du groupe?

Un outil parmi d'autres !

La plus grande partie des cas d'intimidation susceptibles d'être traités par la méthode de la préoccupation partagée



Intimidation faible: l'intervention de l'adulte peut suffire

Intimidation grave: le recours à la sanction est inévitable

Principales options théoriques

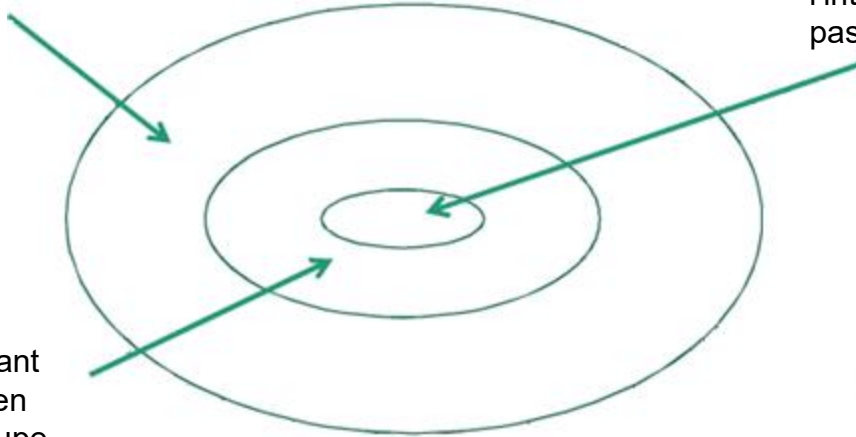
- La violence du groupe n'est pas celle des individus
- La peur est le véritable ciment du groupe
- Il existe chez les membres du groupe un désir de sortir des situations de harcèlement entre pairs
- Moralisation, remontrances et appels à l'empathie sont souvent sans effet
- La posture la plus efficace est celle du diplomate

Dans un groupe d'intimidateurs, il y a toujours plusieurs sous-ensembles

Ceux qui se contentent de regarder
mais sans jamais soutenir la cible

Celui ou ceux qui
sont les plus
impliqués; sans eux
l'intimidation n'aurait
pas lieu

Ceux qui participent
ponctuellement à
l'intimidation en la renforçant
pour leurs rires et le soutien
qu'ils apportent au 1^{er} groupe



Deux étapes pour un objectif

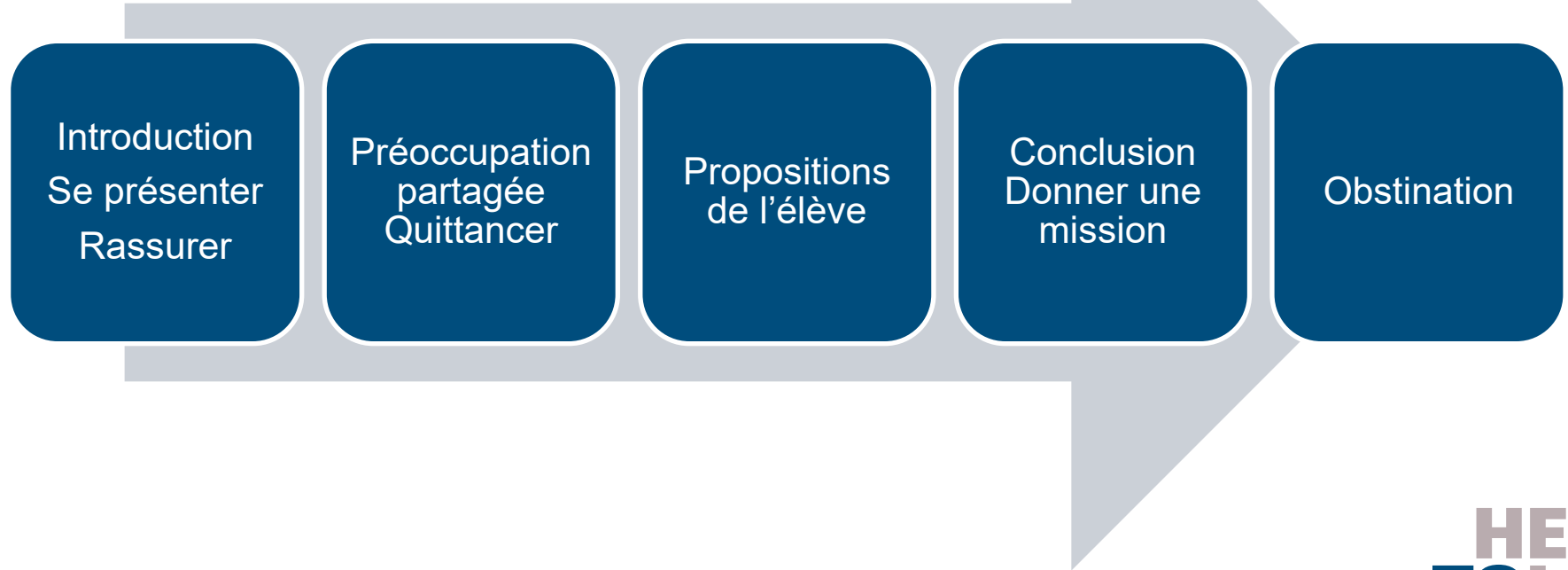
Pour réduire la souffrance de la cible, les entretiens individuels visent à:

1. Partager la préoccupation
2. Mobiliser les protagonistes pour qu'ils proposent des solutions pour améliorer la situation

Les entretiens sont courts – maximum 5 minutes – mais répétés jusqu'à que la situation s'améliore.

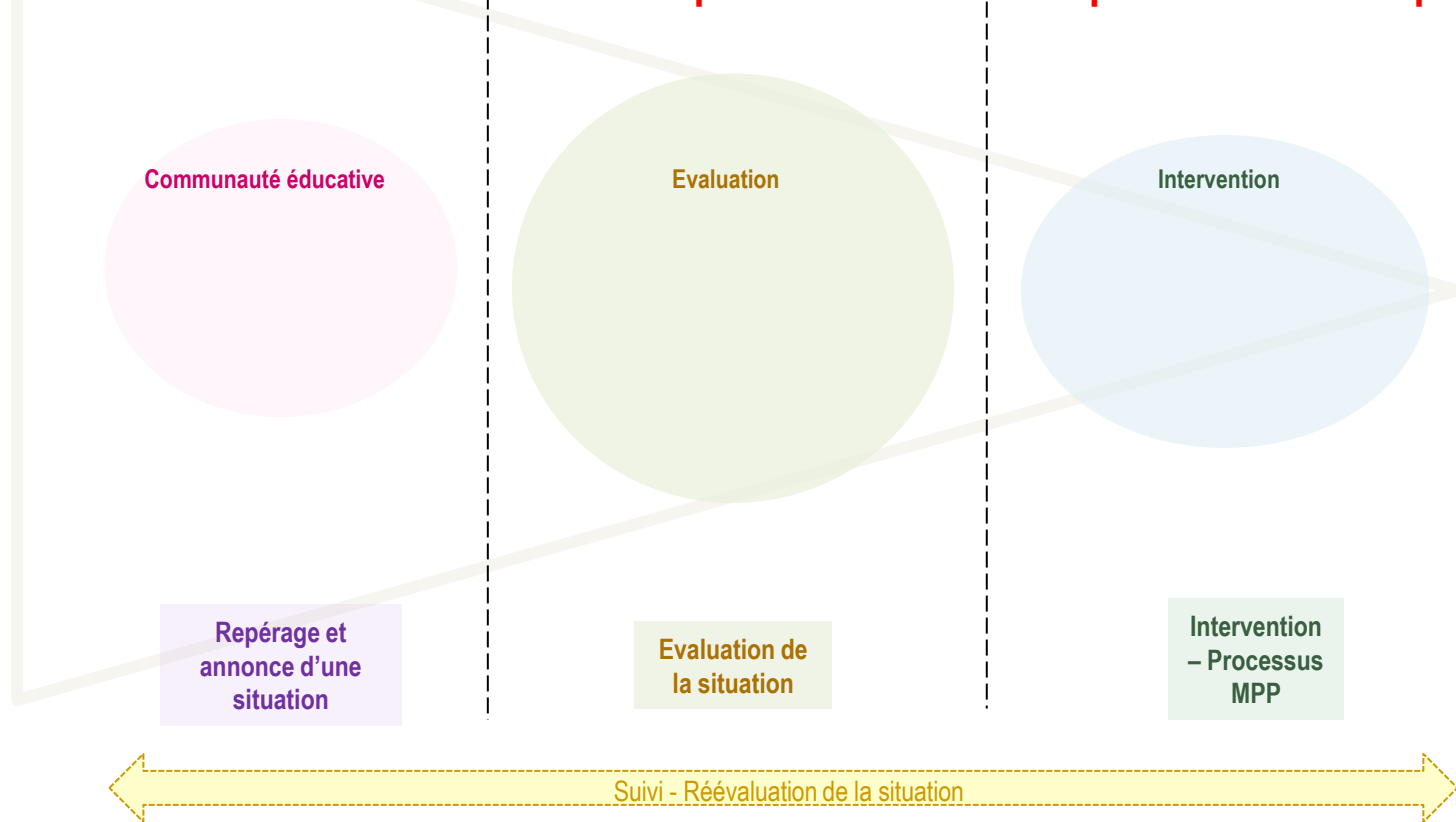
L'approche est bienveillante mais **obstinée!**

Entretiens avec les IPT

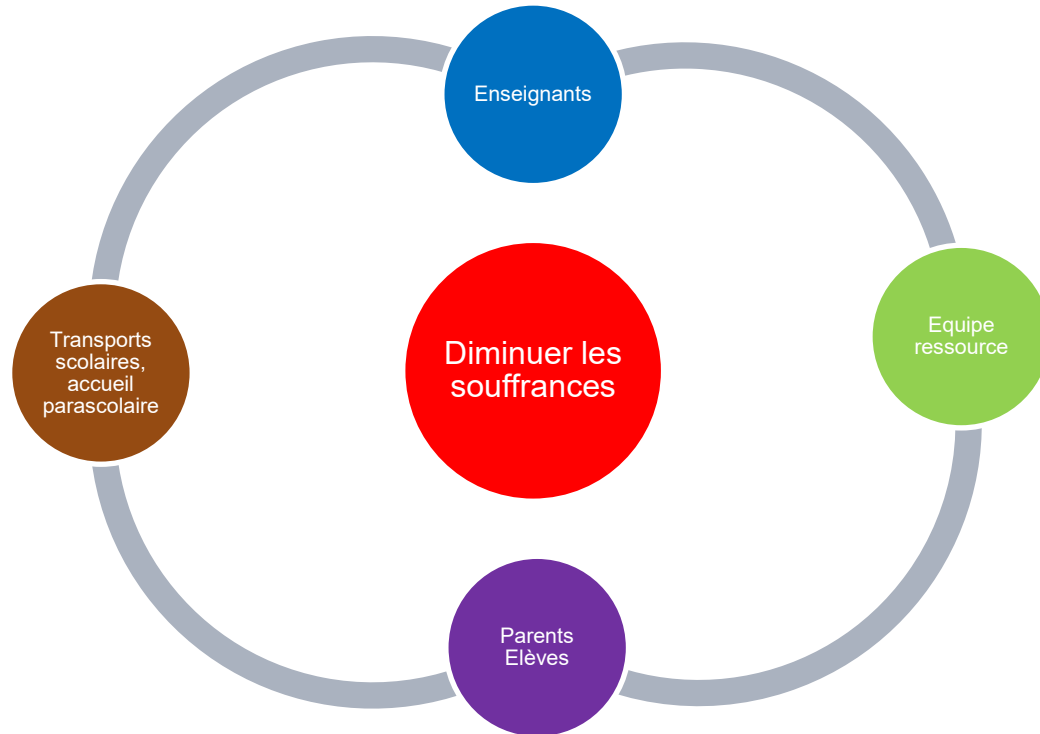


Les étapes clés de prise en charge d'une situation de harcèlement-intimidation entre pairs

Collaboration avec les structures parascolaires – transports scolaires – police



Etablir des contacts en amont entre les différents acteurs



La MPP et la culture institutionnelle

La posture adoptée par les intervenant·es permet d'agir sur la culture institutionnelle en montrant aux élèves que:

- les adultes se parlent entre eux
- les adultes ne sont pas dupes
- les adultes réagissent face aux souffrances

L'institution se mobilise et met en place des dispositifs éducatifs appropriés en formant ses principaux acteurs: **les adultes de l'école et des structures parascolaires**